

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE ECRITURE SARL »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 22,RUE 24, Lot
0, Ilot 548

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE ECRITURE SARL »

Objet : FOURNITURE ET MATERIELS DE BUREAU,
PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- la prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 22,RUE 24,
Lot 0, Ilot 548

Dirigeant(s) M OUATTARA ALLIAGUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01753 du 26/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11010/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

